



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 4 juin 2021

17 MILLIONS € POUR SOUTENIR LES PROJETS DE JARDINS PARTAGÉS ET D'AGRICULTURE URBAINE

Appel à projets

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

17 millions € du volet « agriculture » du Plan de relance voulu par le gouvernement sont ainsi alloués au soutien de jardins partagés et collectifs, dont 320 000 € pour le département de la Seine-Maritime.

Un premier appel à projets a été clos le 12 avril 2021, pour un montant total de 225 284,48 €.

L'enveloppe restante (94 715,52 €) est allouée à un second appel à projets.

Les dossiers peuvent être déposés (en format dématérialisé) par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux, auprès de la [DDTM](#) de la Seine-Maritime, Service Economie Agricole du 2 juin au 6 juillet 2021, via le lien ci-dessous :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-relance-jardins-collectifs-et-partages>

Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

(formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections...) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraite, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximité...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Ces jardins sont aussi créateurs de lien social et culturel. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de renforcer son soutien aux **projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain** et aux projets qui permettent de donner accès au plus grand nombre, et en priorité aux plus démunis, à un jardin partagé ou collectif. Cette opération « quartiers fertiles » est pilotée par l'ANRU (agence nationale de la rénovation urbaine).

Pour plus d'information :

- Lien vers l'appel à projets national : <https://agriculture.gouv.fr/beneficiez-des-mesures-france-relance-transition-agricole-alimentation-et-foret>
- Informations sur le plan de relance au niveau départemental : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Le-plan-France-Relance/Le-plan-France-Relance-Feuille-de-route>
- [Contactez votre DDTM :](#)
ddtm-sea-plan-relance@seine-maritime.gouv.fr
- Lien vers le formulaire de dépôt en ligne :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/plan-relance-jardins-collectifs-et-partages>

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex